

**COMMUNE
DE
ST JEAN LES II JUMEAUX**



☎ 01 64 35 90 12
☐ 01 64 35 73 69

E.mail : mairie-st-jean-les-2-jumeaux@wanadoo.fr

**N° 2020.27
Interdiction de circulation
Fermeture de la Route VC N° 7
des Deux Jumeaux à Barussel**

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la Commune de Saint Jean les Deux Jumeaux,

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2 et suivants concernant les pouvoirs de police du maire ;
- Vu le code de la sécurité intérieure ;
- Vu l'article R 610-5 du code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1^{re} classe,
- Vu l'effondrement de la Voie Communale N° 7 dite route des Deux Jumeaux à Barussel,
- Considérant que la route VC N° 7 est impraticable et dangereuse au niveau du pont autoroutier ;

ARRETE

Article 1 : La route VC N° 7 des Deux Jumeaux à Barussel est fermée à la circulation jusqu'à nouvel ordre ;

Article 2 : Une signalisation sera mise en place pour indiquer un itinéraire bis par le biais d'une déviation.

Ampliation adressée :

- Gendarmerie de la Ferté Sous Jouarre
- SANEF Ile de France

Fait à Saint Jean, le 11 février 2020.

P/0
Le Maire,
L'Adjoint délégué
Isabelle CARDON
Laurence MIFFRE PERETTI.

